



Regard sur quelques changements survenus en algonquin depuis l'époque de la colonisation

Diane Daviault

Département des sciences de l'éducation,
Université du Québec à Chicoutimi

Il est extrêmement difficile, par définition, d'étudier les changements historiques survenus dans des langues à tradition orale. Il en va de même pour les langues amérindiennes du Québec. Cependant, dans certains cas, nous avons la chance d'avoir accès à des documents fiables, notamment des grammaires, rédigées aux tout débuts de la colonie par des missionnaires minutieux. C'est le cas de la grammaire algonquine du Père Louis Nicolas, qui, bien qu'ignoré de son temps, fut un « linguiste » particulièrement consciencieux.

Dans le texte qui suit, je présenterai quelques-uns des changements linguistiques intervenus en algonquin depuis un peu plus de trois cents ans. Les cas présentés ici ne représentent que quelques-uns des changements qui peuvent être documentés à partir de la grammaire du Père Nicolas. Ces changements particuliers ont été choisis parce que leur compréhension ne nécessite pas, de la part du lecteur, de connaissances préalables dans le domaine des langues amérindiennes.

Après avoir situé l'algonquin parmi les autres langues autochtones du Québec, je ferai une brève présentation du travail du Père Louis Nicolas sur lequel est appuyée cette analyse. Je m'attacherai finalement à illustrer certains changements survenus en algonquin pendant la période qui s'est écoulée depuis les travaux de ce missionnaire. Je soulignerai en terminant que, malgré l'énumération de ces différences entre l'algonquin du XVII^e siècle et celui d'aujourd'hui, il reste entre ces deux « moments » d'une même langue, infiniment plus de ressemblances que de différences.

Les langues autochtones du Québec

Plusieurs langues autochtones sont parlées au Québec. Elles se divisent en trois grandes familles : eskimo-aléoute, iroquoienne et algonquienne. Au même titre que l'atikamekw, le cri, le montagnais, l'ojibwa et le micmac, l'algonquin fait partie de la grande famille linguistique algonquienne, qui est elle-même divisée en différentes sous-familles.

Je ne m'étendrai pas ici sur ces différentes ramifications, mais il sera utile au lecteur de savoir que l'ojibwa est lui-même considéré comme un ensemble de langues, qu'on appelle communément « le complexe ojibwa » et dont l'algonquin fait partie.

La grammaire algonquine du Père Nicolas

Le document qui a servi de point de départ à ce travail de comparaison entre l'algonquin du XVII^e siècle et l'algonquin contemporain est une grammaire écrite vers 1670 (publiée dans Daviault 1994) par Louis Nicolas, missionnaire Jésuite. Le Père Nicolas a passé quelques années avec des Algonquins vivant dans sur la rive nord du lac Supérieur. C'est à la suite de ce séjour parmi eux que Nicolas a rédigé le document qu'il a intitulé *Grammaire algonquine*. Il convient de remarquer qu'à l'époque dont nous parlons, les missionnaires donnaient souvent aux différents groupes amérindiens des noms qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux que nous leur donnons aujourd'hui. Le fait que Nicolas ait intitulé sa grammaire *Grammaire algonquine* ne signifiait donc pas d'emblée qu'il s'agissait bel et bien d'une grammaire de l'algonquin. Cependant, après une analyse minutieuse de toutes les données contenues dans cette grammaire (Daviault 1994), je suis en mesure de certifier sans l'ombre d'un doute qu'il s'agit bel et bien d'une grammaire de l'algonquin.

La grammaire de Nicolas est d'une très grande qualité. Les données y sont nombreuses, sinon exhaustives, et elles sont en outre cohérentes du point de vue dialectal, ce qui ne va pas de soi quand on considère, d'une part, la façon de vivre des Amérindiens de l'époque et, d'autre part, la façon de travailler des missionnaires. On sait en effet qu'au début de la colonisation, les missionnaires rédigeaient leurs descriptions linguistiques à partir des carnets de leurs prédécesseurs, qu'ils se devaient d'enrichir ou de compléter. C'est de cette façon que plusieurs documents destinés à décrire

516
Grammaire Algonquaine
ou des Sauvages de l'Amérique septentrionale
avec la Description du Pays, journaux
de voyages, Mémoires, Remarques sur l'histoire
naturelle &c. &c.

~~Proposé~~ à ce vol. parut. en 1672. 1673. 1674.

Par *Louis Nicolas* Prêtre Missionnaire
natif de la ville d'Albi en Languedoc

une langue donnée se sont trouvés, en fait, à contenir des données de plus d'une langue (ou dialecte) que les missionnaires ne distinguaient pas toujours très bien les unes des autres. Ajoutons à cela le fait que ceux-ci recueillaient leurs données linguistiques auprès de peuples nomades et nous obtenons des conditions très propices à ce type d'erreurs. Or, la grammaire rédigée par Nicolas est très homogène du point de vue de la langue qui y est décrite, et si elle n'a pas été publiée à son époque, c'est surtout pour des raisons politiques.

En me basant sur les données contenues dans cette grammaire, je présenterai ci-après trois types de changements qui sont survenus en algonquin depuis le milieu du XVII^e siècle : tout d'abord, ceux qui concernent la phonologie, ensuite ceux qui ont affecté la morphologie, et finalement j'examinerai un changement morpho-syntaxique.

Les changements phonologiques

Il peut paraître, dans une certaine mesure, téméraire de parler de changement historique touchant la phonologie, particulièrement dans le cas d'une langue amérindienne. D'une part, nous ne disposons évidemment pas d'enregistrements d'échantillons linguistiques de l'époque. D'autre part, la transcription du Père Nicolas n'est pas uniforme, car il ne transcrivait pas toujours les mêmes sons de la même façon, ni en algonquin ni en français – dont l'orthographe standardisée n'est apparue que plus tard. Enfin, pour plusieurs des façons de transcrire du missionnaire, il est difficile de savoir avec précision à quel son de la langue il se réfère, puisque la prononciation du français a également changé depuis ce temps.

Cependant, s'il est certain qu'il s'agit là d'un exercice déli-

cat, il n'en reste pas moins que certaines observations peuvent être faites tout en conservant une marge d'erreur extrêmement faible. C'est le cas des deux premiers types de changement que nous examinerons ci-après. Le troisième changement que je mentionnerai suscite quant à lui certains doutes, sur lesquels je m'expliquerai plus loin.

Un dialecte en *r*

Le premier point d'importance à souligner est que l'algonquin du XVII^e siècle était un dialecte en *r*. C'est une découverte extrêmement importante dans la mesure où, jusqu'à maintenant, dans la littérature spécialisée sur les langues algonquiennes, on n'avait jamais attesté l'existence d'un dialecte de la famille des langues ojibwas en *r*. Les dialectes ojibwas (et algonquins bien sûr), sont de nos jours des dialectes en *n*.

C'est donc dire que certains des mots qui sont prononcés avec un *n* aujourd'hui dans tous les dialectes algonquins, l'étaient avec un *r* dans l'algonquin décrit par le Père Nicolas (Daviault 1994 : 320-323). C'est ce qu'illustrent les exemples en (1) ci-dessous :

- (1a) Exemples tirés de Nicolas
irini 'homme'
nir 'moi'

- (1b) algonquin contemporain¹
inini 'homme'
nin 'moi'

Il est cependant important de souligner que ce *r* dans la grammaire de Nicolas ne correspond pas au même *r* que celui qu'on trouve de nos jours en atikamekw. Le fait mérite d'être noté, puisque l'atikamekw est la seule langue algonquienne du Centre à avoir un *r* parmi son éventail de phonèmes. Une étude un peu fouillée de l'évolution historique de ces langues montre que l'ancien *r* algonquin n'a pas le même « ancêtre » que le *r* qu'on trouve actuellement en atikamekw.

Certains des exemples de Nicolas auraient pu, à première vue, porter à penser qu'il s'agissait du même phonème, comme en font foi les exemples en (2) ci-dessous :

- (2) atikamekw : *pirew* 'perdrix'
algonquin du XVII^e siècle : *pire* "

Voyez, à titre de comparaison, les versions du montagnais du Sud-Ouest et de l'algonquin contemporain pour le même mot :

- (3) montagnais du Sud-Ouest : *pilew*
algonquin contemporain : *pinew*

Cependant, les exemples suivants illustrent bien que le *r* de l'ancien algonquin ne correspond pas à celui de l'atikamekw :

- (4) a) algonquin contemporain : *anim* 'chien'
b) atikamekw : *atim* "
c) algonquin du XVII^e siècle : *arim* "

On constate, dans ces exemples, que le *r* de *arim* en ancien algonquin est devenu *n* en algonquin moderne, et que la consonne correspondante est *t* en atikamekw contemporain.

Par ailleurs, il est possible que le changement de *r* en *n* ait été déjà en cours au moment où Nicolas rédigeait sa grammaire. Cette note du missionnaire : « ... *r* et *n* se prononcent souvent de mesme » le laisse supposer, ainsi que sa notation fluctuante pour certaines terminaisons de verbe, telle qu'elle apparaît en (5a) ci-dessous :

- (5a) *tagochinir* 'arrive' (à l'impératif, 2^e pers.)
tagochinin "

Voyez à titre de comparaison l'équivalent en algonquin contemporain, reproduit en (5b) ci-après :

- (5b) algonquin contemporain :
tagochinin 'arrive' (à l'impératif, 2^e pers.)

La présence du *n* pré-consonantique

Un des traits phonologiques qui distingue de nos jours tous les dialectes algonquins de l'ensemble des dialectes ojibwas, c'est l'absence (ou si l'on veut la disparition, puisque des spécialistes savent qu'il a déjà existé) du *n* devant une consonne en algonquin, dans certains mots, tel qu'illustré en (6) :

- (6) algonquin contemporain² : *wābag* 'demain'
algonquin du XVII^e siècle : *ouabang* "
odawa (dialecte ojibwa) : *wābang* "

Dans la grammaire de Nicolas, ce *n* pré-consonantique est systématiquement présent.

Les changements morphologiques

Ce type de changement consiste surtout en des modifications qui sont survenues dans la façon de conjuguer les verbes, que ce soit dans les modes de conjugaison ou dans les temps de verbe. Par ailleurs, certains changements, quoique moins nombreux, ont aussi affecté la morphologie nominale.

J'examinerai d'abord les principaux changements ayant affecté les modes de conjugaison des verbes. Le Père Nicolas énumère plusieurs modes de conjugaison qui, à ma connaissance du moins, n'existent plus en algonquin contemporain. Ces modes de conjugaison semblaient pouvoir s'appliquer à toutes les classes de verbes.

C'est le cas, par exemple, du « mode affirmatif » qui est illustré en (8) ci-dessous :

- (8) *nipapimizen* 'je ris assurément'
ni-ba:p-imi(h)san
1p-rire-suffixe affirmatif

Il est intéressant de remarquer que si ce morphème *-zen* (/-(h)san/) a complètement disparu de nos jours de tous les dialectes algonquins et ojibwas, il a été très souvent attesté pour ces langues dans des grammaires anciennes, datant des XVII^e ou XVIII^e siècles (Goddard 1979 et Pentland 1984). D'autre part, on sait, notamment par les travaux de Goddard (1979), que ce mode de conjugaison a existé dans plusieurs langues algonquiennes autres que celles parlées au Québec.

Il convient de noter que le même morphème *-zen* (/-(h)san/) pouvait se suffixer aussi à un nom, un peu comme

c'est le cas de nos jours avec le morphème du dubitatif *-dok* qui peut se suffixer tant à un nom qu'à un verbe. Ceci est illustré par l'exemple en (9) :

- (9) *arimouizen* 'un chien certainement'
a:rimw-i-(h)san
chien-*i* épenthétique-suffixe affirmatif

Un autre mode de conjugaison attesté par Nicolas et qui semble avoir complètement disparu est ce qu'il appelle le « fréquentatif ». Ce mode servait à exprimer une action qu'on faisait souvent. Il est illustré en (10) ci-après :

- (10) *nipapimichk* 'je ris souvent'
ni-ba:p-imišk³
1p-rire-suffixe du « fréquentatif »

De nos jours, cette notion de « faire souvent » peut être exprimée en algonquin⁴ par la reduplication, mais il semble bien que l'utilisation du morphème /-išk/⁵ ait disparu. Il est cependant intéressant de noter que Bloomfield avait fait mention en 1957, de l'existence d'un suffixe en *-chki* qui exprimait la répétition. Ce morphème existait donc encore au milieu du siècle, du moins pour l'ojibwa de l'Est, qui est le dialecte ojibwa le plus proche de l'algonquin.

Considérons maintenant le cas de ce que le Père Nicolas appelait « le sub-auditif ». Il semble bien qu'il s'agisse encore une fois d'un mode de conjugaison aujourd'hui disparu, qui aurait exprimé en quelque sorte « la rumeur » ou « le oui-dire »⁶. Nicolas le traduit par 'il me semble que...' Vous pouvez voir un exemple de l'utilisation de ce suffixe tel que cité par le Père Nicolas, en (11) ci-après.

- (11) *nipapimitit* 'il me semble que je m'entends rire'
ni-ba:p-imitit
1p-rire-suffixe du « sub-auditif »

On retrouve mention de l'existence de ce suffixe en algonquin au XVIII^e siècle, notamment dans la grammaire de Dépéret (1743, I), qui l'appelle « le quotatif » (voir aussi Pentland 1984). Remarquons que ce morphème pouvait aussi se suffixer à un nom, comme dans l'exemple (12) ci-dessous :

- (12) *nit'aimitit* 'il me semble que c'est mon chien'
ni-de-m-imitit
1p-chien-possessif-suffixe du « sub-auditif »

Ce suffixe n'est plus du tout utilisé de nos jours, ni sur les verbes ni sur les noms.

Considérons maintenant un autre mode de conjugaison qui existait au XVIII^e siècle en algonquin, mais qui est aujourd'hui disparu dans toutes les langues du complexe ojibwa. Il s'agit du diminutif. Cette conjugaison est illustrée en (13a) ci-dessous :

- (13a) *nipapimich* 'je ris un peu'
ni-ba:p-imš
1p-rire-suffixe diminutif

Il est intéressant de noter que ce mode de conjugaison est encore utilisé en atikamekw contemporain comme en fait foi l'exemple suivant tiré de Béland (1978 : 97) :

- (13b) *minikkweššiw* 'il boit un peu'
minikkwe-šš-iw
boire-dim-3 pers.

Considérons maintenant certains temps de conjugaison mentionnés dans la grammaire de Nicolas qui existent encore mais qui affichent aujourd'hui quelques variantes par rapport à l'usage ancien.

C'est le cas notamment de la flexion verbale qui marque le passé. Il semble, en effet, qu'en plus de l'imparfait en *-ban* tel qu'on le trouve aujourd'hui dans tous les dialectes ojibwas et algonquins, il existait aussi *en plus* ce que Nicolas appelait « l'aoriste » et qui était un autre mode pour marquer une action se situant dans le passé. Cette forme de passé s'exprimait par le suffixe *-(h)tay*, tel qu'illustré en (14) ci-dessous :

- (14) algonquin du XVII^e siècle
nitiberindisoutai « je disposai de moi »
kitiberindisoutai « tu disposates de toi »
outiberindisoutai « il ou elle disposa de soi »
nitiberindisoutanan « nous disposâmes de nous »
kitiberindisoutanan « nous et vous disposâmes de nous »
kitiberindisoutaoua « vous disposâtes de vous »
outiberindisoutaoua « ils ou elles disposèrent d'eux ou d'elles »

Nicolas traduit cette forme de passé par le passé simple en français, alors qu'il traduit la forme en *-ban* par l'imparfait, tel qu'illustré par l'exemple (15) :

- (15) *nitagochininaban* 'j'arrivais'
ni-dagošin-i-na:ban
1p-AI arriver-*i* épenthétique-finale du prétérit

Ce qui est remarquable, c'est que les flexions du passé en /-(h)tay/ sont aujourd'hui caractéristiques des dialectes cri ou montagnais et sont totalement inexistantes pour toutes les langues du complexe ojibwa. Il est fort probable que cette conjugaison ait réellement existé pour l'algonquin au XVIII^e siècle; si on voulait considérer la possibilité que ces données aient été le résultat d'un emprunt à un locuteur d'une autre langue, il faudrait aussi expliquer qu'il s'agirait là de la seule « erreur » que contiendrait la grammaire. De plus, Nicolas mentionne systématiquement cette conjugaison pour toutes les classes de verbes.

Par ailleurs, il semblerait qu'il ait aussi existé autrefois, en algonquin, une forme de « l'impératif poli », semblable à ce qu'on peut encore retrouver de nos jours dans certains dialectes du montagnais (MacKenzie et Clarke 1981) :

- (16) impératif poli
tiberindis-oun-me 'dispose de toi'
AI disposer-finale impérative-finale polie

Ce morphème de l'impératif poli n'a, à ma connaissance, jamais été attesté pour aucun dialecte ni ojibwa ni algonquin. Il semble que les seules langues dans lesquelles on le retrouve soient le montagnais, déjà cité, et l'unami (Goddard 1979).

I9		VERBE IV ME		Present
Present	Indicatif			
	Kitiberim	tu me gouvernes	Fiberimien	si tu m'as
	hiberimim	vous me gouvernez	hiberimieg	si vous m'avez
Imparfait	Kitiberimimin	tu nous gouvernes	hiberimiang	si tu nous as
		vous nous gouvernez		si vous nous avez
	Kitiberiminaban	tu me gouvernois	hiberimioüanin	si tu m'as quand la chose
Futur	Kitiberiminaban	vous me gouverniez	hiberimioüegauin	si vous m'avez quand la chose
	Kitiberiminaban	tu nous gouvernois	hiberimioüanghin	si tu nous as quand la chose
		vous nous gouverniez		si vous nous avez quand la chose
Futur	Kitiberimita	tu me gouverneras	hiberimienban	si tu m'as quand la chose
	Kitiberimitaölia	vous me gouvernerez	hiberimiegouban	si vous m'avez quand la chose
	Kitiberimitanan	tu nous gouverneras	hiberimiangouban	si tu nous as quand la chose
Futur		vous nous gouvernerez		si vous nous avez quand la chose
	hiberimienzen			si tu m'as quand la chose
	hiberimiegouzen			si vous m'avez quand la chose
Futur	hiberimiangouzen			si tu nous as quand la chose
				si vous nous avez quand la chose
	hiberimioüenbanin			si tu m'as quand la chose
Futur	hiberimiegoubanin			si vous m'avez quand la chose
				si tu nous as quand la chose
	hiberimioüangoubanin			si vous nous avez quand la chose
Futur	hiberimikan	gouverne moy		
	hiberimik	gouvernez moy	hiberimioüangoubanin	si tu nous as quand la chose
	hiberiminan	gouvernez nous		si vous nous avez quand la chose
Futur	hiberimikan	gouverne moy bien		
	hiberimik	gouvernez moy bien		
	hiberimikang	gouvernez nous bien		

Nous examinerons maintenant les principaux changements survenus dans la morphologie nominale. Le premier cas est celui de l'existence, à l'époque de Nicolas, d'un marquage productif du vocatif. Il mentionne en effet une règle de formation du vocatif qui, d'après ses données, semble s'appliquer de façon systématique à tous les noms animés non dépendants. Ce suffixe demeure cependant le même au singulier et au pluriel. En voici un exemple :

- (17a) *ounkima* 'capitaine'
ounkimatik 'ô capitaine'
 (17b) *amik* 'castor'
amikouitik 'ô castors'

Le vocatif n'est plus utilisé de nos jours ni en algonquin, ni en ojibwa. Il est cependant intéressant de noter que Bloomfield (1957) en mentionnait deux cas, soient ceux de « ô ma grand-mère » et « ô mon grand-père », qui semblent avoir représenté à ce moment-là les seuls vestiges d'un suffixe encore productif au XVII^e siècle. Les cas mentionnés par Bloomfield s'expriment au moyen du même suffixe que celui qui est rapporté par Nicolas, ce qui contribue à authentifier en quelque sorte les données consignées par ce dernier⁷.

Le deuxième changement historique important affectant la morphologie nominale survient dans le marquage de l'obviatif. À l'époque de Nicolas en effet, l'obviatif nominal était marqué pour le nombre, tant à l'animé qu'à l'inanimé. On sait que de nos jours, l'obviatif animé est neutralisé pour le nombre dans tous les dialectes algonquins et dans la plupart des dialectes ojibwas, alors que le nombre est neutralisé partout pour l'obviatif inanimé. Des exemples de cette distinction sont proposés en (18) ci-dessous :

- (18a) obviatif animé, algonquin du XVII^e siècle
pire 'perdrix'
pireouar 'perdrix' obviatif singulier
*pireoue*⁸ 'perdrix' obviatif pluriel
 (18b) obviatif inanimé, algonquin du XVII^e siècle
mokman 'couteau'
mokmaniri 'couteau' obviatif singulier
mokmaniriouar 'couteau' obviatif pluriel

Voyez, à titre de comparaison, les exemples en (19a et 19b) qui illustrent la neutralisation pour le nombre du marquage de l'obviatif en algonquin contemporain.

- (19a) obviatif animé, algonquin contemporain
pinew 'perdrix'
pinewan 'perdrix' obviatif singulier
pinewan 'perdrix' obviatif pluriel
 (19b) obviatif inanimé, algonquin contemporain
mokman 'couteau'
mokmanni 'couteau' obviatif singulier
mokmanni 'couteau' obviatif pluriel

Le dernier exemple que nous examinerons en ce qui a trait à la morphologie nominale est celui du marquage du pluriel pour le locatif. Si le suffixe du locatif est encore productif de nos jours dans tous les dialectes algonquins, il est toujours neutralisé pour le nombre. Or, dans la grammaire du Père Nicolas, il est fait mention d'une différence systématique entre le locatif singulier et le locatif pluriel. Cela est illustré par l'exemple (20) ci-dessous :

- (20a) algonquin du XVII^e siècle
outen 'village'
outenang 'dans le village'
outenangar 'dans les villages'
 (20b) algonquin contemporain⁹
odan 'village'
odanang 'dans le village'
odanang 'dans les villages'

On constate en (20b) que l'algonquin contemporain ne distingue plus le locatif singulier du locatif pluriel.

Un changement morpho-syntaxique

En tout dernier lieu, j'attirerai l'attention du lecteur sur un phénomène morpho-syntaxique qui a complètement disparu de nos jours des langues algonquines, et probablement même des langues algonquiennes.

Il s'agit de l'existence d'un morphème qui semblait avoir pour fonction de marquer de façon systématique l'existence d'un argument à l'obviatif dans une proposition subordonnée, quand il existait déjà (au moins) un obviatif dans la proposition principale. Le phénomène est illustré en (21) ci-dessous (encadré) :

Dans les deux exemples présentés, le morphème en question, *-iri-* est souligné. Il convient de remarquer que ce morphème est *suivi* des marques d'accord et de celles de l'obvia-

- | | | | | |
|--|---------------------------------------|-----------------|---------------------------------------|------------------|
| (21a) | algonquin du XVII ^e siècle | | | |
| <i>Pierre</i> | <i>oupamitaouar</i> | <i>manitour</i> | <i>ka sakiharitchir</i> | <i>irinoué</i> |
| PIERRE | OU-PAMITAOU-AR | MANITOU-(V)R | KA-SAKIHA-(<u>I</u>)RI-TCH-IR | IRINIW-É |
| | 3-TA obéir-obv | n.a.-obv | me ¹⁰ -TA aimer-?-conj obv | n.a.-obv pluriel |
| « Pierre obéit au génie qui aime les hommes » | | | | |
| (21b) | algonquin du XVII ^e siècle | | | |
| <i>ouseienser</i> | | <i>Louys</i> | <i>kaientaritchir</i> | <i>pireouer</i> |
| OU-SEIENS-ER | | LOUYS | KA-I-ENTA-(<u>I</u>)RI-TCH-IR | PIRE-OUER |
| 3-n.d.a.-obv | | | me-AI avoir-?-conj obv | n.a.-obv |
| « c'est le frère aîné de Louys qui a une perdrix » | | | | |

(22)	algonquin contemporain			
Jean	owâbamân	osesan	kânisâdjîn	pînewan
JEAN	O-WÂBAM-ÂN	O-SES-AN-	KÂ-NIS-ÂDJ-IN	PÎNEW-AN
	3-regarder-obv an	3-frère-obv an	comp-tuer suj obv-obj obv conj	perdrix-obv
'Jean regarde son frère cadet qui a tué une perdrix'				

tif. Il ne peut donc être considéré comme une marque de l'obviatif tel qu'on le connaît actuellement. Dans la grammaire du missionnaire, l'utilisation de ce morphème est systématique dans les nombreux exemples correspondant au contexte d'utilisation que j'ai mentionné ci-haut.

À titre de comparaison, l'exemple présenté en (22) [voir l'encadré ci-dessus] illustre l'absence de l'élément *-iri-* dans une phrase en algonquin contemporain ayant la même structure que celles qui sont présentées en (21).

Dans le dernier exemple, le verbe *-nis-* 'tuer' aurait comporté le morphème *-iri-* s'il était conjugué exactement de la même façon qu'au temps du Père Nicolas.

C'était là un survol descriptif de quelques-unes des différences que j'ai trouvées entre l'algonquin décrit par Nicolas en 1670 et celui qui est parlé de nos jours en Abitibi. J'aimerais souligner encore, en terminant, qu'il existe, entre les variantes ancienne et moderne de cette langue, infiniment plus de ressemblances que de différences.

Ce travail d'exploration des changements historiques en algonquin m'a permis de constater que, contrairement à la croyance largement répandue (et ceci même parmi les linguistes), les langues à tradition orale présentent une grande stabilité, probablement tout aussi grande que celle des langues écrites. ■

Notes

1. Les données de l'algonquin contemporain sont tirées de mes propres résultats d'enquête sur le terrain.
2. Il est question ici de l'algonquin parlé dans les communautés du Lac-Simon, du Grand-Lac-Victoria et de Pikogan. L'algonquin parlé à Maniwaki se comporte davantage comme l'odawa et il a en général conservé le *n* pré-consonantique.
3. Le symbole *š* se prononce « ch ».
4. C'est aussi le cas dans d'autres langues algonquiennes contemporaines. Voir entre autres l'article de Junker, dans ce numéro, ainsi que Ahenakew et Wofart (1983).
5. À noter qu'il y a un ajout systématique de *-im-* devant la finale du verbe à la première personne du singulier pour les modes de conjugaison traités dans les exemples 8, 10, 11 et 13.
6. Notons qu'il existe en montagnais contemporain un mode de conjugaison, rapporté par Baraby (1984) et Drapeau (1984 : 29-33), qui pourrait avoir la même connotation mais dont la forme est différente. Drapeau l'appelle « mode indirect ».

7. De plus, il semble que le montagnais contemporain affiche encore le marquage du vocatif en suffixant */-e/* au singulier et */-tikʷ/* au pluriel (José Mailhot, comm. pers., 1996).
8. Le marqueur de l'obviatif pluriel était probablement */aʔ/*. Pour une analyse détaillée voir Daviault (1994 : 385-386).
9. Ces exemples, tirés du travail de Jones 1977, sont en algonquin de Maniwaki.
10. « me » indique un marqueur d'enchaînement.

Ouvrages cités

AHENAKEW, F., et H. C. WOLFART, 1983 : « Productive Reduplication in Plains Cree », in W. Cowan (dir.), *Actes du XIV^e Congrès des Algonquinistes*. Université Carleton, Ottawa, p. 369-377.

BARABY, A.-M., 1984 : *Aspects de la morphologie des flexions verbales en montagnais de Sheshatshit*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

BÉLAND, Jean-Pierre, 1978 : *Atikamekw Morphology and Lexicon*. PhD Thesis, University of California, Berkeley.

BLOOMFIELD, Leonard, 1957 : *Eastern Ojibwa: Grammatical Sketch, Texts and Word List*. Charles F. Hockett (éd.), University of Michigan Press, Ann Arbor.

DAVIAULT, Diane, 1994 : *L'algonquin au XVII^e siècle*. Collection Tekouerimat, Presses de l'Université du Québec, Chicoutimi.

DAVIAULT, Diane, et al. 1978 : « L'algonquin du Nord », in William Cowan (éd.), *Actes du IX^e Congrès des Algonquinistes*. Université Carleton, Ottawa, p. 55-61.

DÉPÉRET, E., 1743 : *Œuvres algonquines de M. Déperet*, t. I, ms 19, in Victor Hanzeli 1969 : *Missionary Linguistics in New France*. Mouton, La Haye.

DRAPEAU, Lynn, 1984 : « Le traitement de l'information chez les Montagnais ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIV(4) : 24-36.

GODDARD, Ives, 1979 : « Comparative Algonquian », in Lyle Campbell et Marianne Mithun (éd.), *The Languages of Native America: Historical and Comparative Assessment*. University of Texas Press, Houston et London, p. 70-132.

JONES, D., 1977 : *A Basic Algonquin Grammar*. Miméo, Maniwaki, Québec.

MACKENZIE, Marguerite, et Sandra CLARKE, 1981 : « Dialect Relations in Cree/Montagnais/Naskapi: Verb Paradigms », in *Recherches linguistiques à Montréal* 16(12) : 135-192. Université de Montréal et UQAM, Montréal.

PENTLAND, David, 1984 : « New Modes in Old Ojibwa », in John Nichols (éd.), *Algonquian and Iroquoian Linguistics* 9(2) : 11-17.

PIGGOTT, Glyne, 1978 : « Algonquin and Other Ojibwa Dialects: a preliminary report », in William Cowan (éd.), *Actes du IX^e Congrès des Algonquinistes*. Université Carleton, Ottawa, p. 160-187.